

Concept de sélection FREESTYLE SKIING pour la participation aux World University Games Lake Placid 2023

Version 6.7.2022

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les World University Games 2023.

2. Date de la manifestation

Les World University Games auront lieu à Lake Placid (USA), du 12 au 22 janvier 2023.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Men	Women
Ski Cross (SX)	Ski Cross (SX)
Freeski Slopestyle (SS)	Freeski Slopestyle (SS)
Freeski Big Air (BA)	Freeski Big Air (BA)

Each country is authorised to enter a maximum number of athletes per event as follows:

- Ski Cross: maximum 4 athletes per gender
- Ski Slopestyle: maximum 4 athletes per gender
- Big Air: maximum 4 athletes per gender

Only athletes with an active FIS code are allowed to participate in each Freestyle & Freeski event. Entries are controlled by the Organizers and the FIS Technical Delegate

4. Participation World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

1. Citoyenneté suisse (avec exception pour Ice Dance, cf. Figure Skating Sports Regulations)
2. Âge : maximum 25 ans et minimum 17 ans, c'est-à-dire date de naissance du 01.01.1998 au 31.12.2005
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Critères principaux: les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection:

- Statut de cadre Swiss-Ski actif (incl. Cadre de détection)
ou
- Swiss Olympic Talent Card active

5.2. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) au plus tard le 1^{er} décembre en concertation avec la fédération, sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La demande se fait selon le modèle (feuille Excel).

5.3. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le **comité de sélection** de Swiss University Sports:

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Head of Delegation Swiss University Sports (Chris Böcklin)
- Vice-Présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide à la majorité des voix.

Une commission de recours est définie au sein du comité directeur de Swiss University Sports. Ses décisions sont définitives.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le concept de sélection est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations. Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Les athlètes se manifestent au plus tard 4 mois avant la manifestation en tant que «probables» auprès de leur CD (jusqu'au 12 septembre 2022). Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Les probables pris en compte sur GAMEMANAGER donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé et à relever les éventuelles épreuves de préparation, tout comme toute activité en lien avec leur participation aux WUG.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer aux World University Games. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient au chef du sport d'élite et au directeur générale Swiss University Sports.

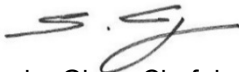
9. Responsabilités

Chef de discipline responsable : Christoph Perreten, christoph.perreten@swiss-ski.ch

Muri b. Bern, 06.07.2022



Christoph Perreten, Chef de discipline



Sacha Giger, Chef du sport de performance Swiss-Ski



Simone Righezi, Chef du sport de performance Swiss University Sports